

FRAIS DE SCOLARITÉ 2024/2025

De Septembre à fin Juin soit 10 Mois .

Modalités de règlement : Danse Uniquement .

MENSUEL- TRIMESTRIEL - ANNUEL :

Règlement annuel : 3996€ (danse uniquement)

Règlement mensuel sur une base de 12 mois : 12 chèques de 333€

Règlement Trimestre: 3 chèques de 1332€ (sept -janv-avril.)

Chèques à l'ordre de Kdance.

Adhésion : 50€ (à régler dès l'inscription).

Modalités de règlement : Etude

(voir avec Mme Suel Sylvie) au 0684541716 pour dossier d'inscription)

*hors frais de déplacement et d'hébergement*hors frais d'inscription individuel au concours*hors frais de costume

Modalités de règlement : Danse Uniquement.(sans les études)

Formation et perfectionnement du danseur .

cursus passage EAT (sur devis).

Règlement annuel Cursus Danse : 4000 €

Règlement mensuel sur une base de 10 mois : 10 chèques de 400€

Chèques à l'ordre de Kdance.

Adhésion : 50€

*hors frais de déplacement et d'hébergement*hors frais d'inscription individuel au concours*hors frais de costume